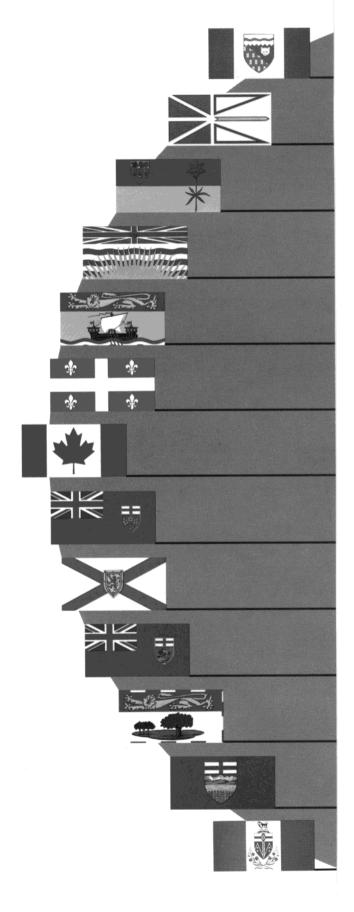




SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

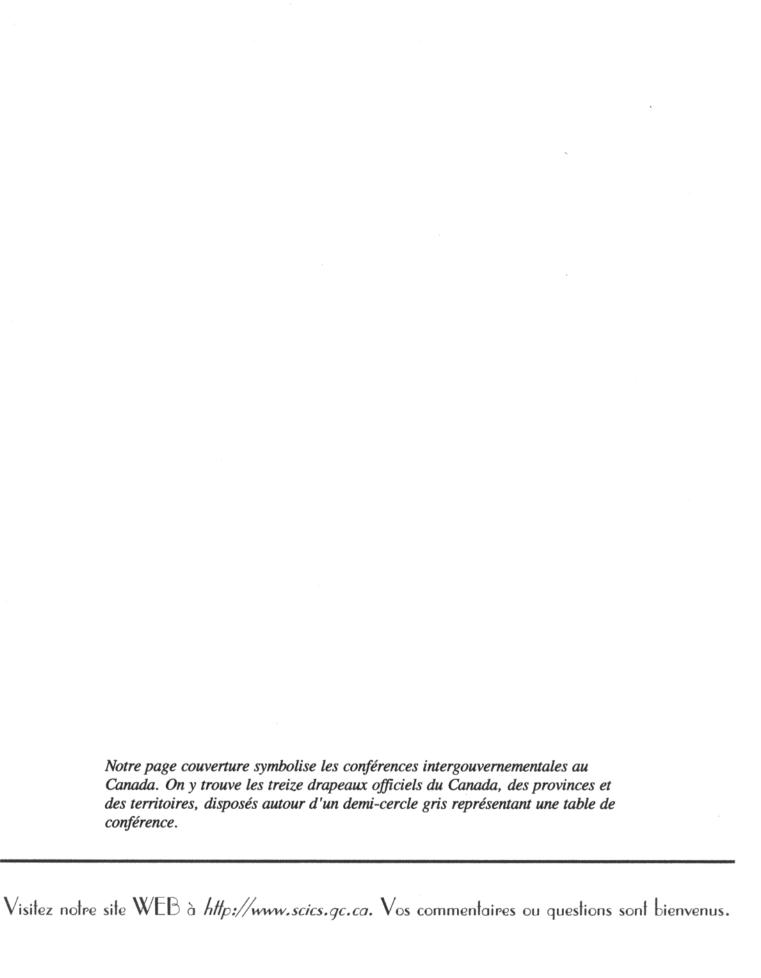
RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS 1996 - 1997





RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS

1996 - 1997



SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS

1996 - 1997

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PA</u>	<u>GE</u>
PRÉFACE		
MESSAGE DU S	ECRÉTAIRE	
CONFÉRENCES		. 1
• TABLEAU 1:	Conférences d'après le lieu, le genre et le niveau - Exercice 1996-1997	. 2
CENTRE DE DO	CUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE (CDI)	. 3
INFORMATIQUI	Ξ	. 4
FINANCES		. 5
• TABLEAU 2:	Finances du SCIC - Exercices 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999	. 6
• TABLEAU 3:	Budget du SCIC - Quote-parts des gouvernements	. 7
PERSONNEL		. 8

ANNEXES

ANNEXE A: CONFÉRENCES EN 1996-1997

• ANNEXE B : SECTEURS DE CONFÉRENCES SERVIS PAR LE

SCIC - EXERCICE 1996-1997

• ANNEXE C : NOMBRE DE CONFÉRENCES SERVIES PAR LE

SCIC - MAI 1973 - MARS 1997

• ANNEXE D : DOCUMENTS DE CONFÉRENCES

INTERGOUVERNEMENTALES -

EXERCICE 1996-1997

• ANNEXE E: PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU SCIC

PRÉFACE

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales et interprovinciales. Le Secrétariat a été créé par les Premiers ministres canadiens en 1973.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres, le SCIC sert aussi d'autres conférences réunissant des Premiers ministres, telles la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux, les réunions des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada et la Conférence des Premiers ministres de l'Ouest.

La majeure partie de la tâche du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC s'occupe de conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale.

Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalables à la conférence; l'aménagement des locaux de la conférence; l'interprétation; la traduction, l'impression, le contrôle et la distribution des documents; l'affectation d'une personne en qualité de secrétaire de la conférence pour conseiller la présidence et rédiger un compte rendu sommaire des délibérations; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique; des services de secrétariat, une aide technique et d'autres activités de soutien. Sous la direction de la présidence, les services du SCIC sont offerts à toutes les délégations présentes, quel que soit le lieu au Canada où se tiennent les conférences.

En plus de fournir des services aux conférences, le SCIC compte un Centre de documentation intergouvernementale (CDI) et garde des archives de documents et d'enregistrements audiovisuels relatifs aux conférences que peuvent consulter les gouvernements et le public. Pour les bibliothèques parlementaires, universitaires et municipales au Canada, le Centre constitue la principale source de documents non cotés émanant de conférences intergouvernementales. Il publie en outre des documents relatifs aux activités qui se déroulent sur la scène des conférences intergouvernementales.

Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat

spécial de coopération qui se répercute sur le niveau élevé de qualité des services fournis à sa clientèle.

Le SCIC permet à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant et des économies d'échelle de plus en plus importantes. Il offre en outre les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE



(Photo: Leclair)

Le nombre de conférences que sert le SCIC au cours d'une année donnée est, dans une large mesure, le reflet de l'intensité de l'activité gouvernementale au cours de la période en question. Cette constatation s'est avérée exacte en 1996-1997, exercice au cours duquel les 70 conférences servies ont marqué un retour à un degré d'activité plus normal après l'incertitude qui a suivi le référendum de l'année précédente.

Pour nous, le secteur des ressources humaines et des services sociaux a été le plus actif sur le plan des conférences, tout particulièrement en raison de l'importance capitale des travaux du Conseil de ministres sur la refonte des politiques sociales. Ensemble, ce secteur et ceux de l'environnement, de la santé et de la justice, ont compté pour plus de la moitié du total de conférences servies.

Il y a eu trois principales conférences de Premiers ministres. La première, soit celle des Premiers ministres de l'Ouest, a eu lieu au début juin à Dawson City au Yukon et c'était la première fois que des Premiers ministres provinciaux se réunissaient dans un territoire. Cette conférence a été suivie, en juin également, par la réunion fédérale-provinciale des Premiers ministre à Ottawa et, finalement, par la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux tenue à Jasper en Alberta au mois d'août. La séance initiale de cette dernière s'est déroulée à bord du train spécial qui effectuait le trajet entre Edmonton et Jasper.

Au cours de l'année, le Secrétariat a entrepris plusieurs projets généraux. L'un d'eux consistait en un sondage pour connaître les besoins des clients. Les résultats seront en fin de compte incorporés au processus de planification stratégique. Un deuxième projet a pris la forme de l'établissement d'un site web sur Internet afin de transmettre, aux gouvernements clients et au grand public, des renseignements à jour sur notre organisation et sur les conférences. Un troisième projet a entraîné le perfectionnement de nos outils technologiques, soit le matériel et les logiciels, destinés à nous permettre de dépasser les besoins de nos clients, surtout sur les lieux des conférences. Les répercussions de chacune de ces interventions devraient se faire sentir cette année même et au cours des prochaines. Séparément et collectivement, ces mesures donneront au Secrétariat les moyens de servir ses clients mieux et plus efficacement au moment où nous approchons d'un nouveau millénaire.

CONFÉRENCES

Au cours de l'exercice 1996-1997, le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été appelé à fournir des services à 70 conférences, ce chiffre correspond au nombre annuel moyen de conférences à caractère non constitutionnel servies durant les six années précédentes.

En 1996-1997, il y a eu quatre conférences de Premiers ministres. La première, soit celle des Premiers ministres de l'Ouest en 1996, a eu lieu du 3 au 5 juin à Dawson City et le Yukon en était l'hôte. Vint ensuite la réunion fédérale-provinciale des Premiers ministres, tenue à Ottawa le 21 juin. Par ailleurs, du 21 au 23 août, Jasper (Alberta) a été le site de la 37 ° Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux tandis qu'une réunion de Premiers ministres provinciaux et de dirigeants autochtones nationaux avait lieu à Calgary (Alberta) le 28 octobre. En 1996, la Conférence annuelle des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada a été annulée.

En 1996-1997, le nombre de conférences de Premiers ministres et de ministres a continué d'augmenter tant en chiffres absolus qu'en pourcentage du nombre total de réunions servies par le SCIC. En effet, les 48 conférences de cette catégorie représentent 69 % de l'ensemble de conférences qui concernaient le Secrétariat.

Comme le démontre le tableau 1, en 1996-1997, le Secrétariat a fourni des services à 45 réunions fédérales-provinciales-territoriales et à 25 réunions provinciales-territoriales. Ces deux catégories comptaient donc respectivement pour 64 % et 36 % du total pour l'année. Pour la première fois en quatre ans, la très modeste progression du nombre de réunions provinciales-territoriales par rapport à l'ensemble se reflète concrètement sur les pourcentages.

L'annexe A indique le nombre de conférences servies par région. Les provinces de l'Ouest ont accueilli 19 conférences, soit 27 % du nombre total de conférences servies par le SCIC. Par ailleurs, 14 conférences (20 %) ont eu lieu dans la région de l'Atlantique et 5 (7 %) au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les 32 conférences auxquelles on a fourni des services en Ontario et au Québec représentaient 46 % de toutes celles dont on s'est occupé en 1996-1997.

Au cours de cet exercice encore, l'environnement, la santé, les ressources humaines et les services sociaux, ainsi que la justice ont été les secteurs les plus actifs servis par le SCIC. Ces secteurs ont en effet tenu 39 conférences (ou 56 % du nombre total). Dans celui des ressources humaines et des services sociaux, il a y notamment eu quatre réunions du Conseil de ministres sur la refonte des politiques sociales.

TABLEAU 1

CONFÉRENCES D'APRÈS LE LIEU, LE GENRE ET LE NIVEAU Exercice 1996 - 1997

	FÉDÉRA T	ALES-PROV ERRITORI <i>A</i>	INCIALES- ALES	PROVINCI	ALES-TERF	RITORIALES	1		
	Premiers ministres	Minis- tres	Sous- ministres	Premiers ministres	Minis- tres	Sous- ministres		OTAL	
Ontario	1	11		0	7		P.M. min.	1 18	25
			4		•	2	sm.	6	
Québec	0	2		0	1		P.M. min.	0 3	7
Quebec		2	3		1	1	sm.	4	,
Nouvelle-Écosse	0	0		0	0		P.M. min.	0	0
Trouvelle Leosse		O	0		O	0	sm.	0	O
Nouveau-Brunswick	0	2		0	1		P.M. min.	0 3	4
Nouveau-Bruitswick		2	1		1	0	sm.	1	4
Manitoba	0	2		0	1		P.M. min.	0 3	5
Walitoba		2	2		1	0	sm.	2	3
Colombia Disconia	0	1		0	2		P.M.	0	
Colombie-Britannique		1	1		3	1	min. sm.	4 2	6
î ı p: Éı ı	0	4		0	0		P.M.	0	9
Île-du-Prince-Édouard		4	5		0	0	min. sm.	4 5	9
	0			0			P.M.	0	
Saskatchewan		1	0		1	0	min. sm.	2 0	2
	0			2			P.M.	2	
Alberta		1	0		3	0	min. sm.	4 0	6
	0		0	0		U	P.M.	0	
Terre-Neuve et Labrador		0	0		1	0	min. sm.	1 0	1
	0		0	1		0	P.M.	1	_
Yukon / T.NO.		2	2		0	0	min. sm.	2 2	5
TOTAL PAR GENRE	1			3		U	P.M.	4	
ET		26	10		18		min.	44	70
NIVEAU			18			4	sm.	22	
TOTAL PAR GENRE		45			25				

CENTRE DE DOCUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE (CDI)

Le rôle du Centre de documentation intergouvernementale (CDI) consiste à gérer les documents et le matériel connexe émanant des conférences servies par le SCIC. Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont immédiatement répertoriés en vue de leur transmission au CDI peu après la réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom de la présidence (par exemple, l'ordre du jour définitif, la liste des délégués, le résumé des travaux, etc.) sont également versés dans les archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence.

La collection unique du CDI, qui remonte à 1973, comporte près de 26 000 documents assortis ou non d'une cote de sécurité, et elle s'étend à tous les secteurs qui font l'objet de conférences intergouvernementales. Au cours de cette année seulement, 866 nouveaux documents s'y sont ajoutés. Le Centre existe d'abord et avant tout pour les gouvernements. Néanmoins, le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés et ces derniers sont systématiquement distribués aux bibliothèques parlementaires, universitaires et publiques partout au Canada.

Outre les documents, le CDI conserve d'autres instruments de consultation relatifs aux conférences intergouvernementales. Il a notamment établi une petite bibliothèque d'enregistrements audiovisuels des séances publiques des diverses conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des Premiers ministres ainsi qu'une collection de photographies prises à certaines réunions.

Le CDI cherche toujours des moyens de mieux servir les gouvernements et le public en faisant appel à la technologie. Les questions relatives à la gestion de l'information constitueront un volet important du processus de planification stratégique du Secrétariat au cours de la prochaine année.

INFORMATIQUE

Les perfectionnements technologiques effectués au cours de l'année ont eu des incidences sur les services aux clients, les communications et la gestion de l'information.

Les faits marquants ont été le remplacement de tous les ordinateurs portatifs par un modèle de type Pentium et la transition à l'environnement Windows '95 adapté à l'éventail complet de produits de bureautique de la société Corel (y compris WordPerfect 7.0).

Le système de courrier électronique amélioré mis en place à la fin de l'exercice 1995-1996 a été largement exploité au cours de l'année. L'accès aux répertoires électroniques d'adresses des gouvernements a offert, au personnel du SCIC, de nouvelles possibilités d'accroître l'efficacité des communications.

La base de données sur les conférences (BDC), qui renferme des données fondamentales sur chaque conférence que sert le Secrétariat, a été complétée cette année. À l'heure actuelle, le système électronique compte plus de 2 000 dossiers de conférences distincts, ce qui facilite grandement, pour le Secrétariat, la gestion de ses dossiers de conférences.

Durant la deuxième moitié de l'année, on a examiné attentivement divers moyens d'améliorer les installations de communication électronique sur les lieux des conférences par le truchement de l'affichage électronique et d'Internet. La création d'un site web pour le SCIC allait également bon train.

FINANCES

Le budget du SCIC pour 1996-1997 s'établissait à 3 115 000 dollars, soit 18 000 dollars de moins que l'année précédente. Cette diminution est directement attribuable à une hausse de 22 000 dollars touchant le poste législatif de la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés et à une baisse du budget de fonctionnement de l'ordre de 40 000 dollars en raison des compressions de dépenses générales du gouvernement fédéral.

Les dépenses totales pour l'exercice financier 1996-1997 se sont élevées à 3 032 999 dollars (voir le tableau 2), soit 82 001 dollars en deça du budget prévu, et 165 527 dollars de plus que la somme de 2 867 472 dollars dépensée durant l'exercice 1995-1996. Cette hausse est surtout attribuable à des dépenses en capital qui, en 1996-1997, ont atteint 190 814 dollars, notamment pour l'achat d'ordinateurs portatifs du dernier cri.

Pour 1997-1998, le budget du SCIC a été fixé à 3 104 000 dollars, soit 11 000 dollars ou 0,3 % de moins que pour l'exercice précédent. Cet état de choses s'explique par :

- 1) une hausse de 38 000 dollars liée aux contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés; et
- 2) une réduction budgétaire de 49 000 dollars découlant des mesures d'austérité financière prises par le gouvernement fédéral.

TABLEAU 2
FINANCES DU SCIC - EXERCICES 1996-1997, 1997-1998 ET 1998-1999

	Dépenses en 1996-1997	Budget pour 1997-1998	Budget proposé pour 1998-1999
	\$	\$	\$
Personnel			
Traitements et salaires	1 478 566	1 496 000	1 461 000
Régime des avantages sociaux des employés fédéraux	216 000	254 000	249 000
Total, personnel	1 694 566	1 750 000	1 710 000
Biens et Services			
Transports et communications	505 851	500 000	480 000
Information	42 991	40 000	40 000
Services professionnels et spéciaux	287 689	524 000	504 000
Location	220 667	200 000	180 000
Achat de services de réparation et d'entretien	10 042	15 000	15 000
Fournitures et approvisionnements	80 331	60 000	60 000
Autres dépenses	48	0	0
Total, biens et services	1 147 619	1 339 000	1 279 000
Capital			
Matériel et mobilier	190 814	15 000	15 000
Total	3 032 999	3 104 000	3 004 000

TABLEAU 3

BUDGET DU SCIC - QUOTE-PARTS DES GOUVERNEMENTS

		1996-1997					1997-1998	1998-1999
Populatio le recen		Contribution ⁴ provinciale	Dépenses réelles	Crédit reporté à 1997-1998 ⁵			Montant à payer	Budget proposé
	%	\$	\$	CAPAFE 6 1995-1996	Crédit 1996-1997 \$	Crédit total	Budget ⁷ (incluant crédits reportés de 1996-1997)	\$
Total, budget/dépenses			3 033 000		*	Ψ	3 104 000	3 004 000
Moins: Contribution fédé	ale 1		1 806 700				1 849 500	1 797 000
Contribution provinciale t			1 226 300				1 254 500 ⁸	1 207 000
Terre-Neuve	2,1	26 800	25 700	(300)	(1 000)	(1 300)	25 000	25 300
Nouvelle-Écosse	3,3	42 100	40 500		(1 600)	(2 000)	39 400	39 800
Nouveau-Brunswick	2,7	34 400	33 100	(300)	(1 300)	(1 600)	32 200	32 600
Île-du-Prince-Édouard	0,5	6 400	6 100	(100)	(200)	(300)	6 000	6 000
Québec ²	25,3	131 300	310 300	-0	0	0	317 400	305 400
Ontario ²	37,1	355 600	455 000	(4 800)	0	(4 800)	460 600	447 800
Manitoba ²	4,0	20 000	49 100		0	0	50 200	48 300
Saskatchewan	3,6	45 900	44 100	(500)	(1 800)	(2 300)	42 900	43 500
Alberta ³	9,3	118 700	114 000		(4 600)	(4 600)	112 100	112 300
Colombie-Britannique	12,1	154 300	148 400	(1 600)	(6 000)	(7 600)	144 200	146 000

Notes: Les montants sont arrondis à la centaine la plus rapprochée.

- 1 La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services de location et le capital.
- 2 Au cours de l'exercice 1996-1997, le Manitoba, le Québec et l'Ontario ont versé des contributions partielles de 20 000 \$, 131 300 \$ et 355 600 \$ respectivement et le gouvernement fédéral a absorbé le reste de la quote-part de ces provinces.
- 3 Depuis 1993-1994, les contributions de l'Alberta sont plafonnées à 90 000 \$ par année. Par contre, tenant compte des services fornis par le SCIC à la Conférence des Premiers ministres à Jasper, l'Alberta a versé, à la fin de 1996-1997, une somme additionnelle qui porte sa contribution pour l'année en question à 118 700 \$, soit le montant de sa quote-part totale.
- 4 Les quote-parts des provinces furent calculées d'après les données du recensement de 1991.
- 5 Le crédit est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1996-1997.
- 6 Comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE).
- 7 La somme à verser pour 1997-1998 ne comprend aucun financement supplémentaire.
- 8 Les quote-parts des provinces ont été rajustées en fonction des crédits (excédents) obtenus au cours de l'exercice 1996-1997.
- 9 Traduit une diminution nette de 100 000 \$ découlant de la phase II de l'examen des programmes fédéraux.

PERSONNEL

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète dans la composition de son effectif. Dans le secteur des Services aux conférences, plus de la moitié des membres du personnel, y compris le directeur, sont des fonctionnaires provinciaux détachés au SCIC par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois ou quatre ans. Les autres employés de ce secteur, à l'instar de ceux du Centre de documentation intergouvernementale et du secteur Administration, finances et personnel sont des fonctionnaires fédéraux.

Le roulement constant du personnel détaché pose en permanence un défi au Secrétariat parce que les nouveaux employés périodiquement détachés ont besoin d'une formation complète et parce qu'il faut les intégrer à l'organisation en assurant le maintien des services de qualité élevée qui sont devenus, avec le temps, une marque de commerce du SCIC. En revanche, la combinaison synergique de fonctionnaires fédéraux et provinciaux permet au Secrétariat, d'une part, de profiter de points de vue différents, de méthodes nouvelles et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé à l'égard des tâches à accomplir et, d'autre part, de pouvoir compter sur les avantages que procurent la continuité ainsi que l'expérience et des connaissances historiques indispensables.

Comme par les années passées, d'importants mouvements de personnel sont survenus au cours de la période visée par le présent rapport. En novembre 1996, **Sylvie Paul-Hus**, employée du gouvernement de la Saskatchewan, arrivait au Secrétariat en qualité d'adjointe aux conférences. En février 1997, **Suzanne Prashaw**, employée du gouvernement de l'Ontario, était recrutée comme chargée de conférences. En mai 1997, **Francine Gravel** se joignait à l'organisation en tant qu'employée fédérale. Elle travaillait auparavant pour le Centre canadien de gestion.

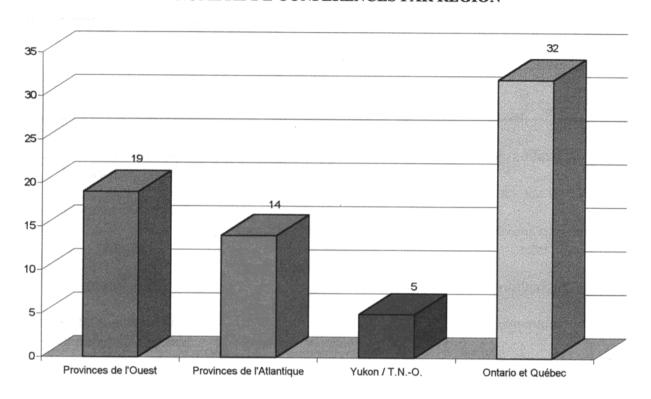
En avril 1997, **Barbara Harrison**, chargée de conférences adjointe détachée par la Colombie-Britannique, a pris sa retraite de la fonction publique à la fin de son contrat de quatre ans avec le Secrétariat. Au début de mai 1997, **Madeleine Cabana-Hay**, employée qui se classait parmi ceux qui possèdent la plus vaste expérience, a également pris sa retraite après avoir travaillé plus de 16 ans au SCIC dans divers postes. Ces deux employées nous manqueront beaucoup et nous leur souhaitons la meilleure chance possible.

Poursuivant ce qui semble être devenu une tradition au Secrétariat, le chargé de conférences **Frank Cholette** a apporté son aide au Forum pour jeunes Canadiens en qualité de conseiller à l'une des séances tenues en 1997.

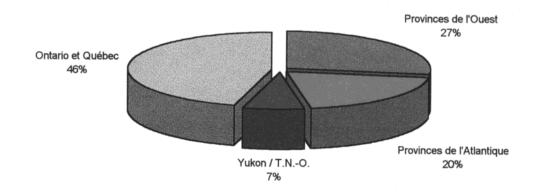
La liste des principaux dirigeants du SCIC se trouve à l'annexe E.

CONFÉRENCES EN 1996-1997

NOMBRE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



POURCENTAGE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



SECTEURS DE CONFÉRENCE SERVIS PAR LE SCIC Exercice 1996-1997

Administrations locales

Éducation

Ressources humaines et
Services sociaux 4

Affaires autochtones

Environnement 1

Ressources naturelles 5

Affaires intergouvernementales

Industrie 2

Santé 6

Justice et Solliciteur général

Agriculture

Transports

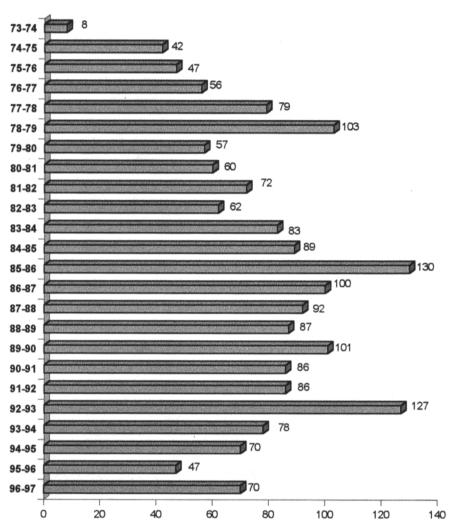
Patrimoine ³

Commerce Travaux publics et administration Pêches gouvernementale

Condition féminine

- ¹ Comprend la faune
- ² Comprend la consommation et l'autoroute de l'information
- ³ Comprend les parcs
- ⁴ Comprend le travail
- ⁵ Comprend l'énergie, les forêts et les mines
- ⁶ Comprend les aîné(e)s

CONFÉRENCES SERVIES PAR LE SCIC DE 1973-1974 À 1996-1997



Nombre total de conférences = 1,832

DOCUMENTS DE CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES EXERCICE 1996 - 1997

NOUVEAUX DOCUMENTS AJ	OUTÉS AUX AR	CHIVES DU CI	DI:
Genre de conférence	Gen	re de document	
Conférences fédérales-provinciales- territoriales :	Avec cote de sécurité	Sans cote de sécurité	Total
 Premiers ministres Ministres Sous-ministres Total partiel: 	2 334 187	0 70 2	2 404 189 595
Conférences provinciales-territoriales :			
• Premiers ministres	16	21	37
• Ministres	166	56	222
• Sous-ministres	12	0	12
Total partiel :			271
NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX DOCUMENTS :			866

NOMBRE TOTAL DE DOCUMENTS DE CONFÉRENCES DANS LES ARCHIVES DU CDI :	TOTAL
 Documents de conférences fédérales-provinciales-territoriales : Documents de conférences provinciales-territoriales : 	17 826 8 095
GRAND TOTAL:	25 921

ANNEXE E

PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU SCIC

au 19 septembre 1997

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 110, rue O'Connor, 10e étage C.P. 488, succursale A Ottawa (Ontario) K1N 8V5

SECRÉTAIRE Stuart MacKinnon
SECRÉTAIRE ADJOINT André M. McArdle
DIRECTEUR, SERVICES AUX CONFÉRENCES Rodrigue Hurtubise 1
CHARGÉ(E)S DE CONFÉRENCES
Frank A.Cholette ²
Pierre-Luc Perrier
Lise Robitaille ³
Suzanne Prashaw ⁴
DIRECTEUR, FINANCES, PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Ronald L. Richer
DIRECTRICE, CENTRE DE DOCUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE
Joan Murphy
DIRECTEUR, SERVICES DE TRADUCTION
Gilles Boileau ⁵

Détaché par l'Ontario
 Détaché par Terre-Neuve et Labrador
 Détachée par le Québec
 Détachée par l'Ontario, avec le SCIC depuis février 1997

⁵ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada